

ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général faire le discours suivant :

DISCOURS :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie du soin et de l'attention que vous avez apportés dans l'accomplissement de vos devoirs durant la session.

Le bill que vous avez passé relativement à l'administration des affaires des Sauvages, et à l'émancipation graduelle des Sauvages sera non-seulement utile comme refonte des statuts existants, mais aussi une nouvelle preuve de l'intérêt que porte le peuple canadien au bien-être de leurs compatriotes sauvages. Il est intéressant de savoir que plusieurs de ces dispositions ont été suggérées par les Conseils des Sauvages des plus anciennes provinces.

J'ai l'intention de faire, dans le cours de la vacance, des traités avec les tribus sauvages de la région de la Saskatchewan Occidentale, dans le but d'éteindre leurs titres et d'ouvrir une autre grande étendue de territoire fertile à la colonisation et à la culture.

La création du nouveau district de Kéwatin, dans la partie est du Nord-Ouest, et les progrès faits jusqu'ici dans l'établissement de communications par chemins de fer et télégraphe avec l'intérieur, ainsi que les améliorations apportées dans notre système de concessions des terres, prépareront les voies au rapide établissement de ces vastes régions et contribueront, à une époque peu éloignée, au développement du commerce du pays, tout en donnant un nouveau prestige au Canada. Je suis heureux de pouvoir dire que nous avons actuellement plus de 700 milles de ligne télégraphique en opération à l'ouest de la Rivière-Rouge.

Les amendements faits aux lois relatives aux élections des membres de la Chambre des Communes auront pour résultat, je l'espère, l'expression

franche et sincère de l'opinion des électeurs dans le choix de leurs représentants.

Les mesures que vous avez adoptées dans le but de faire recueillir des statistiques précises en matières criminelles, de faillite et d'opérations de chemins de fer, seront, je n'en ai aucun doute, d'une grande utilité et fourniront de précieux renseignements sur chacun de ces différents sujets.

Messieurs de la Chambre des Communes.

Je vous remercie d'avoir voté les subsides nécessaires au service public, et je ne manquerai pas d'apporter à la condition du crédit accordé pour les travaux du chemin de fer du Pacifique toute l'attention qu'elle mérite.

Je suis heureux qu'une sage économie ait fait disparaître la nécessité de nouveaux impôts, et j'espère que le retour de la prospérité du commerce ne tardera pas à justifier votre confiance dans l'avenir.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes

Je regrette d'avoir à vous dire que l'on n'en est pas encore venu à un règlement de la compensation à payer pour nos pêcheries, conformément aux dispositions du traité de Washington.

Je fais des vœux pour qu'à votre retour dans vos foyers vous entrevoyiez la promesse d'un saison prospère, et pour que vos travaux comme particuliers soient aussi utiles et avantageux que le sont ceux que vous avez accomplis dans le cours de cette session.

Alors l'honorable Orateur du Sénat s'exprima ainsi :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes,

C'est le désir et la volonté de Son Excellence le Gouverneur-Général que ce Parlement soit prorogé jusqu'à lundi, le vingt-deuxième jour de mai prochain, qui sera ici tenu, et ce Parlement est en conséquence prorogé jusqu'à lundi, le vingt-deuxième jour de mai prochain.